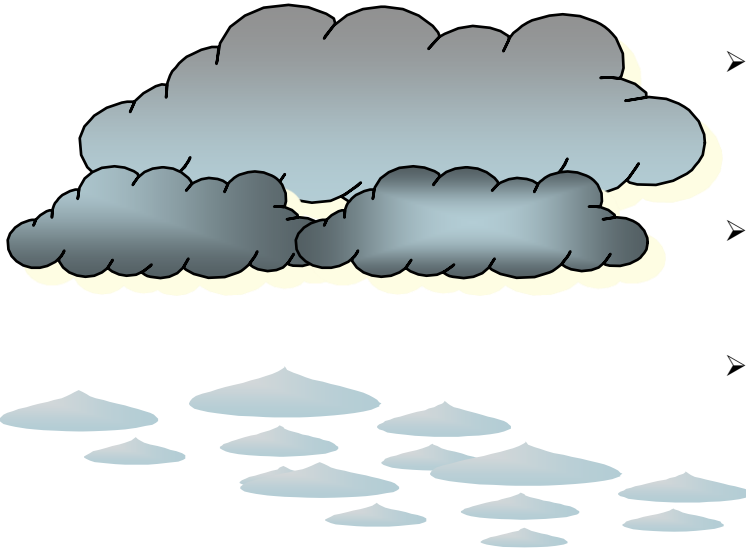


REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES STATISTIQUES

BULLETIN DECADEIRE
Mois d'août 2026

3^{ème} Décade



- *Poursuites des précipitations au cours de cette décade au niveau de la majorité des postes, cependant de très faibles précipitations et des longues pauses pluviométriques ont été observées dans d'autres localités*
- *Début maturité du mil à Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder ; maturité du niébé dans plusieurs départements des régions de Maradi, Tahoua et Zinder*
- *Plusieurs cas d'infestations ont été signalés sur certaines cultures à divers stades de développement allant du tallage à la maturité*
- *La situation pastorale est caractérisée par la poursuite du développement végétatif des herbacées et des ligneux. Les pâturages verts constituent l'alimentation de base des animaux.*



Synthèse Nationale

- I. *Situation pluviométrique*
- II. *Situation des semis*
- III. *Situation Phénologique*
- IV. *Situation phytosanitaire*
- V. *Cours des produits*
- VI. *Situation pastorale*
- VII. *Phénomènes exceptionnels*

*Zones Agricoles des régions de :
Agadez, Diffa, Dosso, Maradi,
Tahoua, Tillabéri, Zinder et
Niamey*

Direction des Statistiques Tél. : (227) 20.75.27.72

Introduction

La troisième décade du mois d'août 2026 a été caractérisée par une pluviométrie plus ou moins régulière sur l'ensemble du pays. Toutefois, des pauses pluviométriques prolongées continuent d'être observées dans certaines localités, occasionnant des avortements de semis de mil. Le développement végétatif des cultures connaît une amélioration progressive. Un début de maturité du mil a été observé dans les départements de Gaya et Falmey (région de Dosso) ; Madarounfa, Gazaoua, Mayahi et Tessaoua (région de Maradi) ; Dungass, Kantché, et Magaria (région de Zinder) ; Konni, Illéla et Tahoua dépt (région de Tahoua). La maturité du sorgho été observée dans le département d'Illéla (Tahoua). Sur le plan phytosanitaire, malgré quelques infestations localisées de ravageurs, la situation demeure globalement maîtrisée grâce aux interventions réalisées. S'agissant des marchés, les prix des principales denrées alimentaires sont en légère baisse par rapport à la décade précédente et tout en affichant une baisse par rapport aux niveaux enregistrés à la même période de 2025. La situation pastorale est caractérisée par la poursuite du développement végétatif des herbacées et des ligneux. Les pâturages verts constituent l'alimentation de base des animaux. Cependant, l'accessibilité pour les animaux est limitée par endroits pour cause d'insécurité de certaines zones dans les régions de Diffa, Dosso et Tillabéri. La complémentation animale est accompagnée par la vente à prix modéré notamment du son de blé. L'abreuvement des animaux se fait essentiellement au niveau des points d'eau de surface (mares, marigots...) en pleine reconstitution en zone agricole ainsi qu'au niveau des points d'eau souterrains (puits, forages, stations de pompage ...) en zone pastorale sans grande difficulté sans difficultés. Les mouvements des animaux en direction de la zone pastorale sont de faible ampleur. En zone agricole, l'essentiel des animaux sont aux piquets. L'état d'embonpoint du bétail s'améliore progressivement au niveau des différentes localités du pays au fur et à mesure que le pâturage vert devient abondant. Les termes de l'échange sont dans l'ensemble en faveur des éleveurs.

1. Situation pluviométrique

Les précipitations enregistrées au cours de la troisième décade du mois d'août ont varié de faibles à modérées voire fortes au niveau de certains postes pluviométriques. Les relevés pluviométriques varient de 1,5 mm en 1 jour à Akokan gendarmerie (Arlit/ région d'Agadez à 150 mm en 4 jours au niveau du poste pluviométrique de Foucouma (C.R de Dogo Dogo/Dungass- région de Zinder). Les cumuls pluviométriques décadaires les plus élevés enregistrés au niveau des autres postes pluviométriques se présentent, par région, comme suit : 84 mm en 2 jours à Amatatal (Ingall/région d'Agadez), 41,2 mm en 3 jours à Boudouri Diffa/région de Diffa), 106 mm en 4 jours à Farey (région de Dosso), 106 mm en 4 jours à Koon (Tessaoua/région de Maradi), 126,6 mm en 4 jours enregistrés à Dafawa (Illéla/région de Tahoua), 90,4 mm en 4 jours à N'Dounga (Kollo/région de Tillabéri) , 117 mm en 4 jours à Tanti Gagaja (Dépt Dungass/région de Zinder) et 80,6 mm en 4 jours à l'Arrondissement Communal Niamey V. Le cumul pluviométrique saisonnier le plus important enregistré depuis le début de la campagne a atteint 880,9 mm en 27 jours à Mafalia (Arrondissement 3/Ville de Maradi) contre 733,5 mm en 30 jours à Koré-Mairoua (Tibiri/ Dosso) à la même période de 2025. Quant au plus petit cumul, il est observé à Birnia (Goudoumaria/région de Diffa) avec 4,1 mm en 1 jour depuis le début de la saison.

2. Situation des semis

A la date du 30 août 2026, Le nombre de villages disposant de semis effectifs de mil est de 13 635 sur un total de 14 013 villages agricoles suivis soit un taux de couverture de 97 % sur le plan national contre 99 % sur les 13981 villages agricoles suivis à la même période en 2025. Les opérations de semis sont entièrement achevées dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder et Niamey, où les taux de réalisation ont atteint 100 %. Les régions d'Agadez (98 %) et de Tillabéri (95 %) affichent également des niveaux de couverture élevés. Cependant, il reste 378 villages sans semis : Agadez (11 villages), Diffa (242 villages) et Zinder (20 villages) Ce retard s'explique principalement par l'installation tardive mais surtout l'irrégularité des précipitations, qui ont retardé le démarrage de la campagne agricole.

3. Situation Phénologique :

Le développement végétatif des cultures se présentent comme suit :

- ✚ **Mil** : Les stades varient de la levée à la maturité. La nouaison -épiaison reste le stade dominant sur le plan national. Le stade le plus avancé est la maturité observée dans les départements de Gaya et Falmey (région de Dosso) ; Madarounfa, Gazaoua, Mayahi et Tessaoua (région de Maradi) ; Illéla, Konni, et Tahoua dépt (région de Tahoua), Dungass, Kantché et Magaria (région de Zinder).
- ✚ **Sorgho** : Les stades varient de la levée à la maturité. La montaison reste le stade dominant sur le plan national. Le stade le plus avancé est la maturité observée dans le département de Illéla (région de Tahoua).
- ✚ **Niébé** : les stades varient de la levée à la maturité observée dans les départements de Gazaoua, Aguié, Mayahi et Tessaoua (région de Maradi), Illéla, konni, Tahoua Dépt, Bouza, Keita, Bagaroua et la ville de Tahoua (région de Tahoua) ; tous les départements sauf Tanout, DamagaramTakaya , Belbédji et ville de Zinder (région de Zinder).
- ✚ **Arachide** : le développement végétatif de l'arachide varie de la levée à la maturité observée dans les départements de Mayahi (région de Maradi) ; Bagaroua et Illéla (région de Tahoua).

S'agissant des autres cultures comme le Sésame, le voandzou, le gombo et l'oseille, leurs stades varient de la levée à la fructification par endroits. **La situation détaillée des stades de développement des principales cultures dont le mil, le sorgho, le niébé et l'arachide est présentée dans les tableaux n°2 et n°3.**

4. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette troisième décade du mois d'août 2026 est caractérisée par des :

- infestations de sautériaux (Kraussaria angulifera, Oedaleus senegalensis) sur 857 ha de mil et le sorgho aux stades de levée avancée, tallage et montaison dont 777 ha ont été traités dans les départements de Goudoumaria, Maïné Soroa, Tchirozérine, Aderbissanat, Kollo, Tahoua, Konni, Tchintabaraden, Gouré, Mirriah, la ville de Tahoua et la ville de Niamey ;
- infestations d'insectes floricoles (Dysdercus volkeri, Rhyniptia infusca, Pachnoda interrupta, Psalydolytta thesara) sur 5646,5 ha de mil, le sorgho et le niébé aux stades nouaison, épiaison, floraison

et grenaison dont 3504,5 ha ont été traités dans les départements de Gaya, Dogondoutchi, Dioundiou, Dosso, Tibiri, Kantché, Takiéta, Mirriah, Gouré, Abala, Ballèyara, Bankilaré, Filingué, Kollo, Ouallam, Say, Téra, Illéla, Bagaroua, Tchintabaraden, Konni, Tahoua, Madaoua, Abalak, Mayahi, Madarounfa, Aguié, Guidan Roumdji et les villes de Tahoua, Dosso, Zinder ;

- infestations de la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur 78 ha déclarés infestés de maïs dont 68 ha ont été traités dans les départements de N'guigmi et Iférouane ;
- infestations des chenilles (*Amsacta moloneyi*, *Antigastra catalaunalis*, *Noorda blitealis*) sur 918,5 ha de niébé, sésame, moringa et oignon aux stades de croissance et ramification dont 792,5 ha ont été traités dans les départements de Takiéta, Mirriah, Tchirozérine, Maïné Soroa, N'guigmi, Bouza, Madaoua, Tessaoua, la ville de Maradi et la Communauté Urbaine de Niamey ;
- infestations de pucerons (*Aphis cracivora*) sur 579 ha de niébé, l'arachide et les cucurbitacées aux stades de ramification, floraison et fructification dont 387 ha ont été traités dans les départements de Maïné Soroa, Madaoua, Malbaza, Tessaoua, Ingall et Aderbissanat ;
- infestations de criocères (*Lema planifrons*) sur 2 375 ha de mil aux stades de levée avancée, tallage et montaison dont 1 865 ha ont été traités dans les départements de Madaoua, Mayahi, Dakoro, Tessaoua, Gouré, Maïné Soroa et la ville de Diffa ;
- infestations de punaises 200 ha de niébé en fructification tous traités dans le département de Mayahi (commune de Guidan Amoumane).
- infestations de la cicadelle (*Poophilus costalis*) sur 6 ha de mil à la montaison tous traités dans le département de Takiéta ;
- infestations de thrips (*Thrips tabaci*) sur 81 ha d'oignon au stade de croissance tous traités dans le département d'Iférouane ;
- attaques d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*, *Passer luteus*) sur le mil au stade grenaison dans les départements de Gaya, Falmey, Dogondoutchi, Konni, Abala, Filingué, Tahoua, Illéla, Malbaza, Madaoua et la ville de Tahoua ;
- Infestations du foreur de tiges (*Coniesta ignefusalis*) sur le mil au stade montaison dans les départements de Madaoua et Damagaram Takaya.
- manifestations de la mineuse de l'épi du mil (*Heliocheilus albipunctella*) sur le mil aux stades de floraison-maturité dans les départements de Kantché, Magaria, Dungass, Illéla, Tahoua, Konni, Guidan Roumdji, Madarounfa, Gazaoua, Dosso et Dogondoutchi.

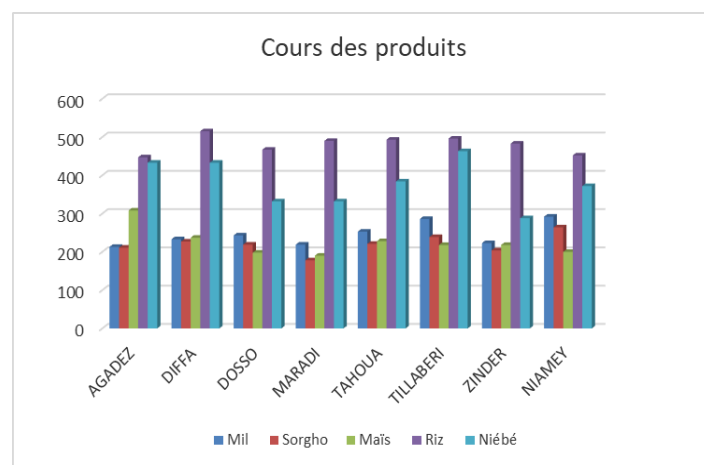
Pour cette 3ème décade du mois d'août 2026, au total 10 741 ha ont été déclarés infestés dont 7 681 ha ont été traités, soit un taux de couverture de 71,51%, avec 6 427 litres de pesticides ULV. Du début de la campagne des cultures pluviales au 31août 2026, 16591 ha ont été déclarés infestés et 13034,5 ha ont été traités soit un taux de couverture de 78,56%

5. Situation des prix des denrées alimentaires

Le niveau des prix des denrées alimentaires observé sur les marchés est en légère baisse comparée à la décade précédente et à la même décade de l'année 2025 de tous les produits. Comparativement à la décade précédente, les baisses les plus importantes concernent le mil (-7,8 %) et le maïs (-7,0 %), suivis du sorgho (-4,0 %), du niébé (-3,2 %) et du riz (-2,4 %). Par rapport à la même décade de 2025, la baisse est plus prononcée, notamment pour le maïs (-20 %), le sorgho (-16 %) et le mil (-10 %). Cette évolution s'accompagne toutefois d'importantes disparités régionales, avec des niveaux de prix généralement plus élevés dans les régions d'Agadez, Niamey, Tillabéri et Diffa selon les produits

Tableau n°1 : Cours des produits

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg	Niébé en F/Kg
AGADEZ	213	211	308	447	433
DIFFA	233	227	237	515	433
DOSSO	243	219	198	467	332
MARADI	219	178	190	490	332
TAHOUA	253	221	228	493	384
TILLABERI	286	239	218	496	463
ZINDER	223	204	218	483	288
NIAMEY	292	264	200	452	372
Moyenne décade	245	220	225	480	380
Moyenne décade précédente	266	229	241	492	392
Moyenne même décade 2025	273	261	282	529	390
Variation par rapport à la décade précédente (%)	-7,8	-4	-7	-2,4	-3,2
Variation par rapport à la même décade en 2025(%)	-10	-16	-20	-9,2	-2,7



6. Situation pastorale

La situation pastorale à la deuxième décade d'août 2026 est caractérisée par l'enregistrement des précipitations importantes à moyennes et même nulles suivant les localités. Ces précipitations ont permis d'une part, l'amélioration du couvert végétal et d'autres part la recharge des points d'eau de surface et de la nappe phréatique, ainsi que l'écoulement des koris (Aderbissinat, Tchirozérine) dans la région d'Agadez. L'alimentation des animaux est assurée par l'herbe et le pâturage aérien en régénération et par la paille résiduelle dans les localités n'ayant pas reçu de pluies, comme le cas de certaines localités de la région d'Agadez.

Les intrants zootechniques (son de blé, tourteaux de coton) viennent en complément. Les mouvements des animaux sont en général internes guidés par la recherche du pâturage vert et de

l'eau. L'état d'embonpoint du bétail s'améliore au fur et à mesure que le pâturage vert devient abondant. Les termes de l'échange sont dans l'ensemble en faveur des éleveurs.

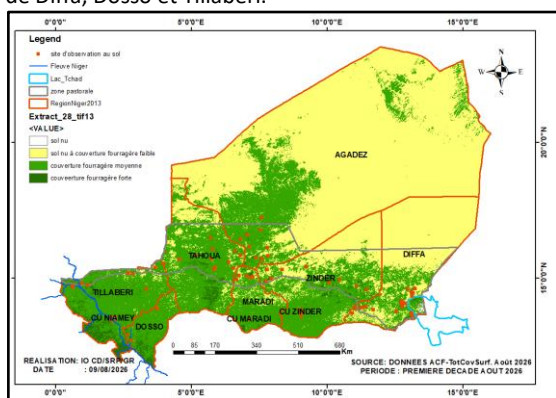
6.1 Pâturage

La situation de pâturage est caractérisée par son développement normal du couvert végétal avec des variabilités en fonction des zones. La strate ligneuse (*Acacia raddiana*, *Balanites aegyptiaca*, *Leptadenia pyrotechnica*, *Salvadora persica*, *Maerua crassifolia*, etc.) connaît un bon niveau de régénérescence et assure une part importante dans l'alimentation de bétail surtout les petits ruminant et les camélins. Ainsi, dans la bande Sud du pays, les stades dominants varient de la montaison à l'épiaison chez les graminées et de la floraison à la formation des gousses chez les légumineuses. En zone pastorale, les stades phénologiques dominants sont la levée à la levée avancée voire tallage pour les graminées et de la levée chez les légumineuses. Ainsi, comparativement à la même période de l'année passée, le développement du tapis herbacé accuse un retard surtout dans la zone pastorale.



Photo 1 : Situation d'une enclave pastorale de Toudoun Agoua (Commune de Tirmini), Takieta, région de Zinder.

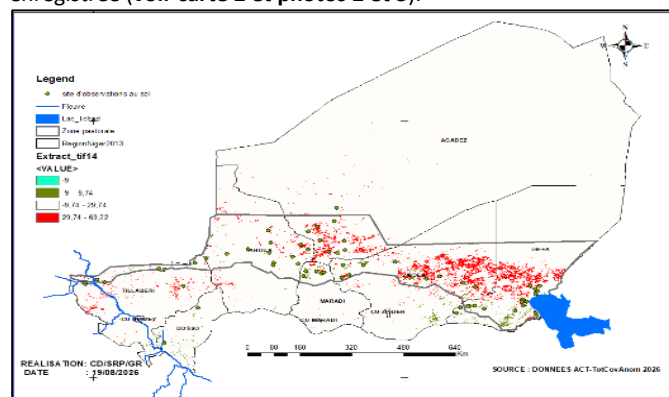
En dehors de la région de Diffa, la bande Sud du pays est plus enherbée comparativement à la zone Nord pastorale. (Voir carte 1). L'alimentation des animaux est essentiellement assurée par l'herbe verte et la paille résiduelle dans les localités n'ayant pas reçu de pluies. Cependant, l'accessibilité pour les animaux est limitée par endroits pour cause d'insécurité de certaines zones dans les régions de Diffa, Dosso et Tillabéri.



Carte 1 : situation couverture végétale deuxième décennie août 2026.

Cependant, avec la rareté et l'irrégularité des pluies enregistrées, le développement du couvert végétal des perturbations comme le cas à Ingall, un peu Iférouane dans la région d'Agadez. Au niveau du département de Mainé – Soroa, le Nord de de la RN1 jusqu'à 20 km du goudron, on constate une faible densité du tapis herbacé qui commence à sécher par endroits du fait de la rareté des précipitations ainsi qu'au niveau de plusieurs localités du

département de N'Gourti. Dans la commune rurale de Bosso la situation reste préoccupante aucune pluie utile n'est encore enregistrée (voir carte 2 et photos 2 et 3).



Carte 2 : anomalies couverture végétale deuxième décennie d'août 2026



Photo 2 : Etat du pâturage au niveau de la zone d'Amataltal, région d'Agadez (un sol presque totalement nu à la 3ème décennie d'Août).

Dans les zones agropastorales et agricoles, la situation est caractérisée par la poursuite normale du développement végétatif du tapis herbacés. Dans la bande Sud du pays, la plupart des enclaves pastorales sont colonisées par des espèces peu ou pas appréciées dont *Sida cordifolia* et *Mitracarpus scaber*. Néanmoins, au niveau de la région de Tillabéri, le département de Bankilaré a traversé une période de sécheresse surtout dans la partie Nord au cours de cette décennie ; ce qui a influencé de manière négative les différents niveaux de développement des herbacées.

En zone pastorale, la situation des pâturages est caractérisée par une amélioration du couvert végétal des herbacés et des ligneux. Cependant, on note des poches de sécheresse observées dans les communes de Bermo et Gadabedji au niveau de la région de Maradi. Dans la région de Tahoua, il a été constaté, une longue sécheresse touchant surtout la partie nord du département d'Abalak plus précisément les communes d'Abalak et de Tamaya et un flétrissement voire assèchement des herbacées en fonction de la période de sécheresse à Tchinta et à Tassara. C'est aussi le cas du département de Bankilaré, région de Tillabéri qui traverse une période de sécheresse. Dans la région de Zinder, au niveau de la zone pastorale (Nord, Est Tesker, Nord Tanout) et la zone agropastorale (Tanout, DTK, Belbédji : Nord Bathé, Est Gandou, vallée d'Eliki à Magaria Sami, Gajiji et Mouzgou), le développement du tapis herbacé demeure toujours faible. La situation est particulièrement préoccupante dans le nord du département de Tanout (Nord Tanout, Nord Gangara et Tenhiya (Bande Nord : Nord Kada, Kanak, Azay, Aborak, Damtou, Timatin, Nord Farak, Nord Abdinezer) ; la bande de Tadalaka et au sud de Gandou dans le département de Belbédji ainsi que le Nord et Nord Est de Tesker à cause des poches de sécheresses enregistrées.



Photo 3 : Etat de pâturage dans la partie Nord de la réserve Gadabedji, région de Maradi.

6.2 Complémentation alimentaire

Tout comme à la décade précédente, les aliments complémentaires sont disponibles sur les différents marchés locaux du pays. Mais la demande des intrants est faible pour raison de la disponibilité du pâturage vert. Néanmoins, l'Etat et ses partenaires continuent les opérations d'accompagnement de la compagnie à travers la vente à prix modéré et le placement des aliments pour bétail (aliments composés et son de blé).

6.3 Abreuvement des animaux

L'abreuvement des animaux se fait essentiellement au niveau des points d'eau de surface (mares, marigots...) en pleine reconstitution en zone agricole ainsi qu'au niveau des points d'eau souterrains (puits, forages, stations de pompage ...) en zone pastorale sans grande difficulté sans difficultés (voir photo 4).



Photo 4 : Abreuvement des animaux à INNAGAR (Tchinta), région de Tahoua.

6.4 Mouvements et concentration des animaux

A la troisième décade d'août 2026, les mouvements des animaux en direction de la zone pastorale sont de faible ampleur. En zone agricole, l'essentiel des animaux sont aux piquets. En zones pastorale et agropastorale, les concentrations des animaux sont observées autour des zones pourvues de pâturage et de point d'eau. Des mouvements irréguliers (Ouest vers Est) sont observés dans le département de Gouré. Dans la commune de Tagazar, région de Tillabéri, il a été observé la présence des animaux transhumants Oudha, mais aussi des éleveurs transhumants venus du Mali se trouvent dans la zone pastorale et agropastorale.



Photo 3 : Illustration des zones concentrations sur les zones de Ranch Fako et Akadaney

6.5 Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux s'améliore progressivement en fonction de la disponibilité des herbes vertes et des ligneux en zone agricole et dans certaines parties de la zone pastorale. Il est globalement bon pour toutes les catégories d'espèces de ruminants domestiques

6.6 Situation sanitaire du Cheptel

La situation zoo sanitaire du cheptel est calme dans l'ensemble. Néanmoins des suspicions de foyers de pasteurellose, de Fièvre aphteuse, de dermatose nodulaire, de PPR et de maladies aviaires ont été enregistrés. Ces foyers ont été efficacement pris en charges par les agents sur le terrain. Un foyer de PPCB a été confirmé dans la commune de Matankari, région de Dosso et les mesures de polices sanitaires ont été déclenchées.

6.7 Terme de l'échange

Les termes de l'échange sont en faveur des éleveurs avec quelques disparités inter et infrarégionales.

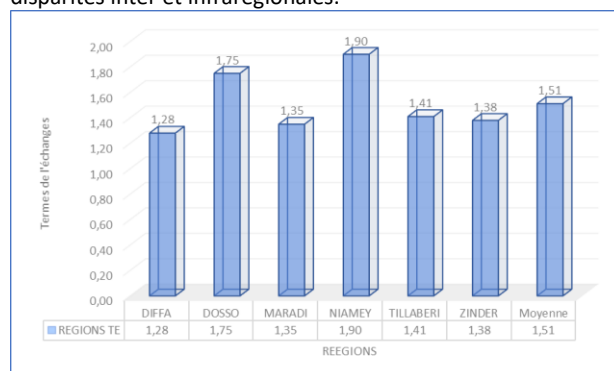


Figure 1 : graphique des TE par région troisième décade d'août 2026.

7. Phénomènes exceptionnels

Au cours de la troisième décade, des séquences sèches prolongées, allant de 14 à plus de 28 jours, ont été enregistrées dans plusieurs régions du pays, notamment à Diffa, Maradi, Zinder et Tillabéri. Ces déficits pluviométriques ont eu des effets variables sur l'évolution et l'état des cultures.

- Dans la région de Diffa, des situations de déficit hydrique affectant les cultures ont été signalées dans plusieurs localités. Dans le département de N'Guigmi, 38 villages ont enregistré des pertes de cultures dues à la sécheresse. Deux villages de la commune urbaine de Maïné-Soroa, notamment Mamari Forage et Bouloungou Yaskou, ont également été affectés. Par ailleurs, la partie nord de la région demeure exposée à un risque de sécheresse, particulièrement dans les zones concernées du département de N'Guigmi.
- Dans la région d'Agadez, des cas isolés de grêle ont été enregistrés dans la commune rurale de Tabelot, département de Tchirozérine. Les dégâts ont concerné une superficie estimée à 1,59 ha, portant principalement sur les cultures d'oignon, de maïs et de tomate.

- Dans la région de Maradi, un épisode de grêle d'intensité forte, a été enregistré à Saé Saboua, dans le département de Guidan-Roumdji, avec des impacts signalés sur les cultures de mil et de sorgho.
- Dans la région de Tillabéri, des séquences sèches de 12 à plus de 21 jours ont été enregistrées, affectant 21 villages des communes d'Ayorou, Dingazi, Tondikiwindi et de la commune urbaine de Tillabéri.
- Dans le département de Kantché, cinq (5) villages de la commune rurale de Kourni ont enregistré une séquence sèche d'environ 14 jours, affectant des cultures aux stades de grenaison pour le mil et le sorgho, de fructification pour le niébé et le sésame, et de formation des gousses pour l'arachide.

Sur le plan pastoral, plusieurs phénomènes exceptionnels ont été enregistrés au cours de la période, notamment des cas de mortalité animale liés à la foudre et aux noyades, ainsi que des contraintes sécuritaires et phytosanitaires affectant les ressources pastorales :

- Dans la région de Zinder, le 11 août 2026, la foudre a provoqué la mort de 15 bovins, d'une chèvre et d'une personne dans les villages de Kowaguel et Alachigani, au nord de Boutti, commune de Goudoumaria. Par ailleurs, 18 camelins sont morts à la suite d'un impact de foudre à Maïkonongna, située à environ 75 km de Tesker.
- Dans la région de Maradi, 47 petits ruminants appartenant à neuf ménages ont été déclarés morts dans les localités de Boundou Belli et Boundou Bougagé, commune de Bermo.
- Dans la région de Tillabéri, une invasion de criquets sur les pâturages a été signalée dans l'enclave de Sandiré, département de Ballayara. La région demeure également confrontée à la persistance des vols de bétail à main armée, notamment dans le département de Ballayara.
- Dans la région de Zinder, des cas de mortalité par noyade ont été enregistrés à la suite d'événements hydrométéorologiques. Il s'agit de 126 ovins à Manassa, située à environ 90 km de Tesker, ainsi que de 135 ovins et 28 caprins à Aldjanari, à environ 80 km de Tesker.

Tableau n° 2 : Situation phénologique (mil et sorgho)

	Levée			Levée avancée			Tallage			Montaison			Nouaison/Epiaison			Floraison			Grenaison			Maturité		
Régions	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S	M	S	M+S
Agadez	1		0	3	-	1	21	1	6	19	2	6	16		4			-			-			-
Diffa	7	23	11	31	47	35	30	9	25	23	1	18	3		2			-			-			-
Dosso	-	-	-	-	1	0	4	21	8	23	54	30	30	10	26	20	10	18	19,0	3	15	3,0	-	2
Maradi	-	-	-	-	2	1	3	13	7	10	33	19	19	38	27	27	11	20	33	3	21	8	-	5
Tahoua	-	-	-	1	1	1	10	20	13	26	32	28	31	28	30	21	16	19	9,0	3	7	2	0,15	1
Tillabéri	-		-	1	11	3	4	34	11	25	26	25	39	21	35	24	2	19	2	-	2			0,0
Zinder			-	1	12	6	7	21	13	25	51	36	28	15,0	22	22	-	12	13	-	7	4	-	2
Niamey			-			-	6	19	7	32	43	33	33	34	33	25	4	24	4		4			-
Niger	0	0	0	1	6	3	6	19	10,5	21	39	27	28	25	27	23	8	18	16	2	11	3,76	0,03	2,5

NB : M : Mil ; S : Sorgho ; M+S : Mil + Sorgho ; le Maïs tient la place du mil dans la région d'Agadez.

 **Commentaire :** Au cours de cette troisième décade d'août, le stade le moins avancé est la levée pour le mil et le sorgho. La nouaison-épiaison constitue le stade dominant pour le mil avec 28% et pour le sorgho, le stade dominant est la montaison (39%). Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité observée dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder tandis que Le stade le plus avancé du sorgho est la grenaison observée dans les régions de Dosso, Maradi et Tahoua.

Tableau n° 3 : Situation phénologique des cultures de rente (niébé et arachide)

REGIONS	Cultures	Stade le moins avancé	Stade dominant	Stade le plus avancé	Localisation
AGADEZ	Niébé	Croissance/ramification	Croissance/ramification	FLORAISON	Arlit et Ingall
DIFFA	Niébé	Levée	Levée avancée	Floraison	Mainé Soroa
	Arachide	Levée	Levée	Croissance	Goudoumaria et Diffa
DOSSO	Niébé	Levée avancée	Croissance/ram	Fructification	Tous les départements sauf Dosso.C.U, Boboye et Dioundiou
	Arachide	Levée	Floraison	Formation des gousses	Gaya
MARADI	Niébé	Levée avancée	Floraison	Maturité	Aguié, Gazaoua, Mayahi et Tessaoua
	Arachide	Croissance	Formation des gousses	Maturité	Mayahi
TAHOUA	Niébé	Levée	Floraison	Maturité	Illéla, Konni, Tahoua Dépt, Bouza, Keita, Bagaroua et la ville de Tahoua
	Arachide	Levée	Floraison	Maturité	Illéla et Bagaroua
TILLABERI	Niébé	Levée avancée	Croissance	Fructification	Say, kollo, Fillingué et Balleyara
	Arachide	Levée avancée	Croissance	FGH	Torodi, Fillingué, Kollo, Ouallam, Say et Téra
ZINDER	Niébé	Levée avancée	Croissance/ram	Maturité	Tous les départements sauf Tanout, Damagaram.T.K, Belbédji et ville de Zinder
	Arachide	Levée avancée	Floraison	Formation des gousses	Dungass, Kantché, Takiéta, Mirriah et Magaria.
NIAMEY	Niébé	Levée avancée	Croissance/ram	Fructification	Tous les Arrondissements communaux sauf Niamey V
	Arachide	Croissance	Croissance	Fructification	Arrondissements Communaux Niamey II, III et IV
NIGER	Niébé	Levée	Croissance/ramification	Maturité	Maradi, Tahoua et Zinder
	Arachide	Levée	Croissance	Maturité	Maradi et Tahoua

Commentaire :

Pour les cultures de rente, le stade le moins avancé pour le niébé et l'arachide est la levée. Le stade dominant est la croissance pour le niébé et pour l'arachide. Le stade le plus avancé pour le niébé et l'arachide est la maturité observée dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.